



« opérationnels » économiques, selon la nature de ses opérations de paix en cours, éventuellement en recourant au Système des arrangements relatifs aux forces en attente, aux termes d'ententes, avec les États membres, similaires à ce qui se fait aujourd'hui pour le personnel et pour le matériel conventionnel.

Étant donné les possibilités technologiques pratiquement illimitées qui existent et leurs coûts potentiels, tout programme destiné à étudier l'achat possible de tels moyens doit être très discipliné. Certaines questions clés exigent des réponses fermes. L'utilisation de la technologie de pointe peut-elle accroître l'efficacité des opérations de paix? Peut-elle réduire les coûts globaux? Quelles sont les technologies qui conviennent à l'ONU? Quelle est la « valeur ajoutée » de ces systèmes, tant au siège que sur le terrain? En quoi de nouvelles technologies aideraient-elles l'ONU à agir plus rapidement en cas de crise? Ces questions amènent à s'interroger sur l'infrastructure de gestion nécessaire pour employer ces types de systèmes efficacement. Il est tout à fait inutile d'opter pour un programme d'acquisition de matériel coûteux si les informations qu'il produit ne sont pas pleinement analysées ou utilisées. Étant donné la crise financière que traverse l'ONU actuellement, c'est à long terme qu'on pourra le mieux répondre à nombre de ces questions, malgré des possibilités de prendre des mesures progressives à court et à moyen terme. De plus, une analyse approfondie des besoins, des coûts et des avantages sera essentielle, et il faudra ensuite élaborer une stratégie de mise en oeuvre soigneusement préparée.

Bien des États membres ont à plusieurs reprises relevé le défi de mobiliser les avantages à long terme des technologies de pointe. Les techniques que l'on pourrait employer pour améliorer les opérations de paix sont très connues et bien comprises dans de nombreux milieux. Ce qu'il faut maintenant, c'est une méthode pour exploiter durablement ces connaissances au profit des opérations de paix de l'ONU.

**22. Le secrétaire général devrait, en coopération avec les États membres, constituer un groupe d'experts en technologie de haut niveau, qui étudierait l'application potentielle des technologies de pointe pour renforcer, d'une part, l'efficacité de l'ONU dans les opérations de paix et, d'autre part, sa capacité de réagir plus rapidement face à des situations de crise.**

### **Assurer la disponibilité des éléments civils pour des missions de réaction rapide**

Une des différences les plus importantes entre les unités militaires et civiles dans les opérations de paix réside dans leurs capacités de lancer des opérations rapidement. Si la plupart des forces militaires sont entraînées et équipées pour un déploiement assez rapide et si elles peuvent même, avec le temps, améliorer leurs délais d'intervention, les unités civiles souffrent d'un certain nombre de problèmes inhérents, le principal étant que les civils sont généralement choisis dans des groupes de personnes qui occupent des postes de responsabilité dans leur propre pays. Or, pour participer à des opérations internationales, il leur faut obtenir un congé et, parfois, trouver quelqu'un qui les remplace. Dans certains cas, cela prend des mois. S'il existe des solutions passablement adéquates à court et à moyen terme, il faudra envisager